



**1. Ouverture de l'assemblée**

Ouverture de l'assemblée à 19h00

**2. Vérification des présences et du quorum**

Étaient présents :

Mme Karine Lamy, soutien  
M. Guillaume Racine, parent  
M. Xavier Gascon-Morin, parent  
Mlle Emmie Bergeron, élève  
Mme Yaël Pellei, parent  
Mme Catherine Vachon-Michaud, parent  
M. Maxime Trépanier-Hêtu, enseignant

Mme Kimberly Turner, parent  
Mme Isabelle Robillard, parent  
M. Jean-Claude Prévot, enseignant  
Mme Stéphanie Chapleau, direction  
Mme Marie-France Ricard, secrétaire  
M. Loïc Levasseur, élève  
Marie-France Miron, professionnelle

Étaient absents :

Mme Joelle Lapalme, parent substitut  
Mme Marie-Hélène Dion, enseignante  
M. Sébastien Gallant, enseignant

Présence du public : Aucun

Il y a quorum.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par le président, M. Xavier Gascon-Morin.

**En conséquence**, il est proposé par M. Guillaume Racine, appuyé par Mme Kimberly Turner que l'ordre du jour soit adopté.

22-23-23

4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023 et suivi (s'il y a lieu)**

Ajout de Marie-France Miron comme membre présente.

22-23-24

**En conséquence**, il est proposé par Mme Yaël Pellei, appuyé par M. Xavier Gascon-Morin que le procès-verbal soit adopté.

5. **Question du public**

Aucun public.

6. **Principes d'encadrement des coûts**

Mme Chapleau présente les principes d'encadrements des coûts déterminés l'an passé. Elle demande s'il y a des modifications et/ou ajouts à faire. Aucune modification ou ajout à faire.

22-23-25

**En conséquence**, il est proposé par M. Jean-Claude Prévot, appuyé par M. Maxime Trépanier-Hétu que les principes d'encadrements des coûts soient établis tels que présentés.

7. **Liste des effets scolaires 2023-2024**

Mme Chapleau présente la liste des effets scolaires par niveau ainsi que l'aide-mémoire du MEES pour la gratuité scolaire. Les listes présentées sont très semblables à celles de 2021-2022. Il y a seulement quelques ajouts comme un ensemble de géométrie avec compas et bâton de colle. Des oublis sont constatés : Ruban adhésif en secondaire 2 et gourdes d'eau pour tous les niveaux. Les listes seront modifiées en conséquence. Les écouteurs sont prêtés sauf dans le profil informatique, car ils appartiennent à l'élève et sont requis dans le cadre de leur profil informatique. La liste des cahiers d'exercices est également déposée.

22-23-26

**En conséquence**, il est proposé par Mme Kimberly Turner et appuyé par Mme Isabelle Robillard d'approuver la liste des effets scolaires et les cahiers d'exercices 2023-2024.

## 8. Contribution financière exigée aux parents 2023-2024

La direction présente les coûts exigés aux parents (agendas, photocopies, encadrement du diner). Il y a une augmentation de 15% pour les photocopies (% qui correspond à la hausse du centre de Reprographie).

Le coût du profil informatique est de 120\$. Ce coût est pour la libération d'enseignants pour la coordination pédagogique. Le parent doit également assumer les frais pour l'achat du portable.

Le coût du profil scientifique est revu à la hausse en secondaire 1 et 2 à cause de l'augmentation des frais d'autobus lors des sorties (490\$). Toutefois, il y aura une baisse de 25\$ pour le profil scientifique de secondaire 3 (375\$).

Le coût pour les élèves du profil Actif en sport est de 150\$.

Le coût pour le profil soccer est revu à la hausse (925\$). Cette hausse s'explique par l'augmentation des frais des autobus pour le transport au centre sportif de Terrebonne pendant la période hivernale. La direction précise qu'actuellement, le profil soccer est déficitaire et que ce déficit sera assumé par l'école pour la présente année. Par contre, lors du prochain CE, elle mentionne qu'elle devra possiblement faire approuver un montant plus élevé. Cette année, le MEQ a octroyé un montant jusqu'à concurrence de 200\$ pour aider les familles à payer les frais de programmes particuliers. Cette mesure devrait être reconduite. L'information suivra sous peu.

**En conséquence**, il est proposé par M. Guillaume Racine et appuyé par M. Loïc Lévasseur d'approuver la contribution financière exigée aux parents 2023-2024.

22-23-27

## 9. Budget annuel de l'école 2023-2024

La direction présente le budget annuel de l'école pour l'année scolaire 2023-2024. Elle explique les montants liés aux salaires des employés autres que ceux des enseignants et des directions ainsi que les dépenses de fonctionnement. Les différents fonds sont présentés. Le budget 23-24 est équilibré.

### 9.1 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Le budget du fonctionnement du conseil d'établissement sera de 500\$.

### 9.2 Règles de transférabilité

Madame Stéphanie Chapleau présente le document de résolution pour le budget 2023-2024. Les membres se positionnent sur l'adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour 2023-2024 et du budget

de l'école le Prélude pour 2023-2024. Ils autorisent la direction de l'école à effectuer des transferts budgétaires entre les postes d'un même fonds, entre deux fonds ou avec une autre unité administrative, à l'exception du fonds à destination spéciale, sujet à ce qu'elle en rende compte au conseil d'établissement.

22-23-28

**En conséquence**, il est proposé par Mlle Emmie Bergeron et appuyé par M. Guillaume Racine d'adopter les points 9, 9.1 et 9.2 soit le budget annuel de l'école, le budget de fonctionnement du conseil d'établissement et les règles de transférabilité.

## 10. Règles de conduite et mesures de sécurité

Mme Chapleau présente les changements au code de vie 2023-2024. Il a été présenté au CPE et en assemblée générale du personnel. Il y a eu un vote de 80% des enseignants en faveur d'interdire le cellulaire en classe. Pour l'année scolaire 2023-2024, les élèves devront laisser leurs appareils électroniques dont le cellulaire dans leur casier barré. Les autres règles de conduite et mesures de sécurité demeurent les mêmes que cette année.

22-23-29

**En conséquence**, il est proposé par M. Jean-Claude Prévot et appuyé par Mme Catherine Vachon-Michaud d'approuver les règles de conduite et mesures de sécurité.

## 11. Fonds à destination spéciale

Mme Chapleau présente les montants du Fonds 8. Pour l'activité « midi du monde », nous avons récolté environ 400 \$. Il y aura un remboursement jusqu'à concurrence de 30 \$ (factures à l'appuies) pour les élèves et parents qui ont payé de la nourriture. Les sommes amassées serviront pour le bal de finissants (décorations de tables, etc.) et non pas pour faire baisser le coût du billet.

22-23-30

**En conséquence**, il est proposé par M. Guillaume Racine et appuyé par M. Maxime Trépanier-Hêtu d'approuver le fonds à destination spéciale.

## 12. Acte d'établissement de l'école

Mme Chapeau présente l'acte d'établissement tel quel. L'école Le Prélude demeure un établissement d'enseignement secondaire. Il y aura seulement le logo et la signature qui changera.

**13. Information de la présidence**

Aucune information.

**14. Information de la représentante au comité de parents**

Le 27 mars dernier, il y a eu la présentation du site web avec le nouvel onglet « passage du préscolaire au primaire, passage du primaire au secondaire, etc. ». Les sujets suivants ont également été présentés ou discutés : Calendrier scolaire 2024-2025, désignation de trois nouveaux représentants et nouveau modèle de service pour les classes ressources.

**15. Information des représentants des élèves**

Il y a eu le traditionnel déjeuner des finissants. Les élèves de secondaire 5 ont fait un petit voyage à Ottawa. Anecdote : panne d'autobus qui a duré 2h.

Le 8 juin aura lieu l'activité de fin d'année : diner hot dog et spectacle de BMX.

La cérémonie des toges et le bal de finissants approchent.

Emmie Bergeron présente les activités du mois de mai : Zumba, tournoi de ping-pong et « Just dance ».

**16. Information des membres du personnel**

Le vendredi 19 mai aura lieu le gala de reconnaissance au théâtre du Vieux Terrebonne où 89 méritants recevront un prix. Les animateurs du gala seront des élèves.

Il y aura à la fin mai une partie de balle molle prof vs élèves et de spikeball. Les bannières gagnées au sport étudiant en parascolaire sont soulignées.

**17. Information de la direction**

À la prochaine rencontre, une personne viendra en parler du projet mixité 2.0 (projet en lien avec le plan d'intervention où la présence de partenaire externe est sollicités).

Les travaux entourant le projet éducatif se poursuivent. La direction présente le libellé de la Mission, de la Vision et des Valeurs du projet éducatif. L'ensemble de l'équipe école désire reconduire tel quel le libellé. Les membres du CE sont en accord.

Il n'y aura plus de classe ressource en secondaire 1 et 2 à compter de 2023-2024. Le service sera remplacé par du coenseignement principalement en

français et en mathématique pour deux groupes de secondaire 1 et un groupe de secondaire 2.

Plusieurs activités se sont déroulées : sorties au théâtre, au centre des sciences, au Créalab, à l'insectarium pour certains élèves, match des étoiles de la ligue improvisation...

Deux élèves du profil scientifique se sont distingués et ont participé à la finale pancanadienne en Alberta de l'Exposciences.

Il y a eu l'examen ministériel de secondaire 5 et 2 en français. Les élèves ont très bien travaillé.

Nous avons accueilli plus de 250 familles à nos portes ouvertes. Cette année, il s'agissait d'une formule visite libre avec codes-barres (QR) à scanner pour visionner les vidéos créées par les élèves du conseil des élèves. Le fournisseur MD informatique était présent pour l'achat de l'ordinateur pour les futurs élèves du profil informatique.

Nous avons une nouvelle murale de l'AGIS à la cafétéria réalisée par des élèves et des enseignants. L'activité midi du monde fut une belle réussite.

#### **18. Information de la communauté**

Aucune information.

#### **19. Prochains sujets à l'étude lors de rencontre**

- Évaluation du plan de lutte
- CCQ
- Projet mixité 2.0
- Rapport annuel

#### **20. Varia**

##### **a) Dépôt du calendrier scolaire 2023-2024**

Les membres prennent connaissance du calendrier scolaire.

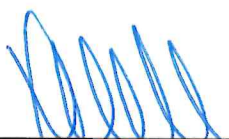
##### **b) Choix de la date de l'assemblée générale des parents**

La direction propose le 14 septembre 2023 à 18h30.

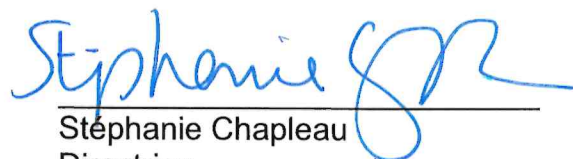
Les membres sont en accord.

#### **21. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 21h02.



Xavier Gascon-Morin  
Président



Stéphanie Chapleau  
Directrice